L'agenda pour le début d'année scolaire 2023- 2024

Ma première expérience à l'école :

Porte ouverte de 10H à 12H le **29 août 2024** où les enfants pourront profiter et appréhender l'école accompagnés des parents et de l'ensemble de l'équipe éducative.

Ma rentrée :

1/**Rentrée échelonnée** à partir du **lundi 2 septembre** selon les modalités qui vous seront données à l'inscription.

La rentrée s'effectuera en ½ groupe.

Les parents sont invités à rester autant de temps qu'ils le souhaitent auprès de leur enfant.

2/ **Rentrée pour tous** le **jeudi 5 septembre**. Les parents quitteront progressivement la classe.

Dans mon sac, il y aura …

- Une paire de chaussons facile à enfiler et qui tient bien aux pieds
- Des vêtements de rechange
- Des couches culottes
- Un paquet de lingettes
- Une boite de mouchoirs
- Mon doudou et ma tétine
- Une blouse manche longue

Avec qui ?

Une équipe qui entoure et accompagne vos enfants

Gaëlle BOURDOT Professeure des écoles	Laurette DUC ATSEM

	+
Mathilde LEFILS Directrice de l'école	Les animateurs du périscolaire Le personnel de restauration scolaire

Les partenaires : La PMI, les professionnels de santé de la maison médicale Seurroise, le multi-accueil « Frimousse », la psychologue de l'éducation nationale.

Pour une première scolarisation réussie à l'école maternelle

L'école dès 2 ans !

Ecole maternelle du centre

6 rue des écoles

21250 SEURRE

Tèl : 03 80 21 15 91

Mail : 0210562X@ac-dijon.fr

Flashez-moi

Une école qui accueille les enfants et leurs parents

Echanger, dialoguer avec l'enseignant.

Partager des moments de classe avec votre enfant

Participer à des rencontres avec les autres parents

Accompagner la classe en sortie pour découvrir son environnent

L'objectif est que votre enfant évolue dans **un environnement sécure et bienveillant** afin qu'il puisse **apprendre** et **grandir** en toute **sérénité**.

Pourquoi ? Comment ?

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est **la première étape de la scolarité** et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en **collectivité.** »
Circulaire de 2012 relative à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

« La mission principale de l'école maternelle est de **donner envie** à votre enfant d'aller à l'école pour **apprendre, affirmer et épanouir** sa personnalité, pour **exercer sa curiosité** sur le monde qui l' entoure, tout en respectant **le rythme de développement** de chacun »
Programme d'enseignement de l'école maternelle de 2015 et enrichi en 2021

Pour qui ?

- Pour les élèves nés entre le **1er janvier et le 1er septembre 2022.**
- Pour les élèves nés entre le **2 septembre et le 31 décembre 2022** à la **date anniversaire** de leurs deux ans.
- Pour les enfants qui dépendent des **deux écoles maternelles de SEURRE.**

Quand ?

Les élèves sont accueillis les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de :**
9h – 12h (ouverture des portes à 8h50)
14h – 17h (ouverture des portes à 13h50)

L'accueil à temps plein se construira dans le temps : en début d'année, les horaires seront **personnalisés**, définis avec les familles, en fonction des **besoins de chaque enfant.**

La **fréquentation quotidienne** de l'école est nécessaire pour que l'enfant s'habitue à l'école et trouve sa place dans le groupe et entre progressivement dans les apprentissages.

Contact

Mme LEFILS Mathilde : Directrice de l'école maternelle du Centre.